

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 mars 2021

Date de la convocation : 09/03/2021

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président

M. Frédéric BELMONTE, M. Erwann BINET, M. Richard BONNEFOUX, M. Christian BOREL, M. Christophe BOUVIER, Mme Dalila BRAHMI, M. Lucien BRUYAS, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Alain CLERC, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, M. Martin DAUBREE, Mme Florence DAVID, M. Marc DELEIGUE, Mme Hilda DERMIDJIAN, Mme Annie DUTRON, Mme Martine FAÏTA, Mme Anny GELAS, Mme Annick GUICHARD, M. Nicolas HYVERNAT, M. Max KECHICHIAN, M. Fabien KRAEHN, M. Jean-Claude LUCIANO, M. Philippe MARION, Mme Catherine MARTIN, M. Guy MARTINET, Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Christian PETREQUIN, M. Isidore POLO, Mme Sophie PORNET, M. Jean PROENÇA, Mme Dominique ROUX, M. Lévon SAKOUNTS, M. Thierry SALLANDRE, Mme Maryline SILVESTRE, M. Luc THOMAS, M. Jean TISSOT, M. Charles TODARO, Mme Béatrice TRANCHAND, Mme Evelyne ZIBOURA.

Ont donné pouvoir : M. Jacques BOYER à Mme Hilda DERMIDJIAN, Mme Brigitte PHAM-CUC à Mme Annie DUTRON, M. Jean-Paul PHILY à Mme Martine FAÏTA.

Absents suppléés : M. Christian JANIN représenté par sa suppléante Mme Nadège NIVON, M. Denis PEILLOT représenté par sa suppléante Mme Réfija BABACIC, Mme Blandine VIDOR représentée par son suppléant M. Alain ORENGIA.

Absent : M. Malik MAOUCHE.

Secrétaire de séance : M. Nicolas HYVERNAT.

OBJET : **AGRICULTURE** : Soutien aux associations d'aide aux exploitants agricoles du territoire

Rapporteur : Frédéric BELMONTE

NOTE DE SYNTHÈSE

Pour accompagner et défendre les agriculteurs, les aider à faire valoir leurs droits en justice, préserver l'emploi, des agriculteurs ont créé Solidarité Paysans National. Cette association nationale fédère des structures départementales comme Solidarité Paysans Ain Rhône et Ecout'Agri 38 pour l'Isère.

L'enjeu est la lutte contre les exclusions par un accompagnement global initié à la demande de la personne et de sa famille dans le respect de ses choix, de ses motivations, de sa dignité.

En 2020, ces associations, grâce à 6 bénévoles sur le territoire de l'agglomération, ont accompagné 5 agriculteurs.

Vienne Condrieu Agglomération est sollicitée pour reconduire l'aide financière sur 2021. Il est proposé de renouveler le soutien à hauteur de 1 000 € répartis de la manière suivante :

- 500 € pour Ecout'Agri 38,
- 500 € pour Solidarité Paysans Ain Rhône.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la stratégie agricole 2019-2024 adoptée par le conseil communautaire du 5 novembre 2019,

VU l'avis favorable de la commission agriculture du 22 février 2021,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

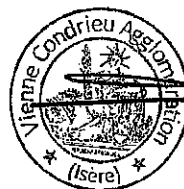
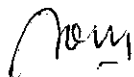
APPROUVE le soutien aux associations Ecout'Agri 38 et Solidarité paysans Ain Rhône pour leurs actions à destination des agriculteurs en difficulté, en versant une subvention à hauteur de 1 000 € pour l'année 2021 répartie de la manière suivante :

- 500 € pour Ecout'Agri 38,
- 500 € pour Solidarité paysans Ain Rhône.

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Délibération publiée le 18 mars 2021

Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services
Claude BOUR



Pour extrait certifié conforme
Le Président,


Thierry KOVACS